

[ACTUALITES PRODUITS]

Règlementations spécifiques

Les allégations environnementales sous surveillance ?

Le 21 février 2012, le Conseil national de la consommation a publié la nouvelle édition du guide pratique des allégations environnementales. Ce guide a pour vocation de donner des informations aux consommateurs pour comprendre les termes valorisants utilisés pour les produits respectueux de l'environnement. Il comporte huit nouvelles allégations, parmi lesquelles « éco-conçu », « écologique », « recyclable » et « renouvelable ». Comme annoncé lors de la présentation du Bilan d'activité 2011 de la DGCCRF, les allégations valorisantes seront une priorité d'action de l'administration pour l'année 2012.